

Date : 14/08/13

Elus et responsables de scènes publiques et de festivals ont désormais un cadre de référence pour organiser leurs relations

Par H. Girard

Fruit de deux ans d'échanges entre la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) et France Festival, la « charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques » a été officiellement signée en Avignon le 17 juillet 2013. Le SNSP a présenté le document le lendemain à la ministre de la culture et de la communication, Aurélie Filippetti, lors d'une rencontre avec les professionnels.

Annoncé par la Gazette le 5 juillet 2013, la « charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques hors label » voit le jour dans un contexte marqué par les incertitudes : baisse des crédits publics, réforme territoriale en cours, projet de loi en préparation sur le spectacle vivant et la création.... Elus et responsables de scènes et de festivals ont donc tenu à se doter d'un texte de référence pour cadrer leurs relations.

« Des relations généralement bonnes, selon **Philippe Laurent** , président de la **FNCC** , mais qui peuvent, parfois, déboucher sur des difficultés. Or nous portons chacun notre part de responsabilité dans la place des arts et de la culture dans la Cité. »

De son côté, Michel Lefeuvre, président du SNPS, a souligné l'impact potentiel de ce document qui concerne « plus de 2000 lieux de spectacle vivant, beaucoup d'emplois, beaucoup de représentations, beaucoup de disciplines artistiques. Nous allons donc essayer de populariser cette charte pour que chaque élu et chaque directeur de scène ou de festival se l'approprient. »

Quant à Philippe Toussaint, président de France Festivals, il a appelé à « des règles du jeu claires pour que les partenariats avec les collectivités soient solides. »

C'est la première fois que la **FNCC** signait un texte de cette nature avec une organisation professionnelle. Son président, **Philippe Laurent** , a annoncé qu'un autre projet de charte était à l'étude avec Territoires de cirque, association de concertation réunissant des structures

Évaluation du site

Site de l'hebdo La Gazette des Communes s'adresse aux professionnels de la fonction publique. Le site propose quelques articles concernant l'actualité des collectivités locales.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 21

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

productrices d'arts circassiens contemporains (scènes conventionnées et nationales, lieux patrimoniaux, lieux de production dédiés aux arts de la piste...). Echéance envisagée pour la signature de cette deuxième charte : 2014.